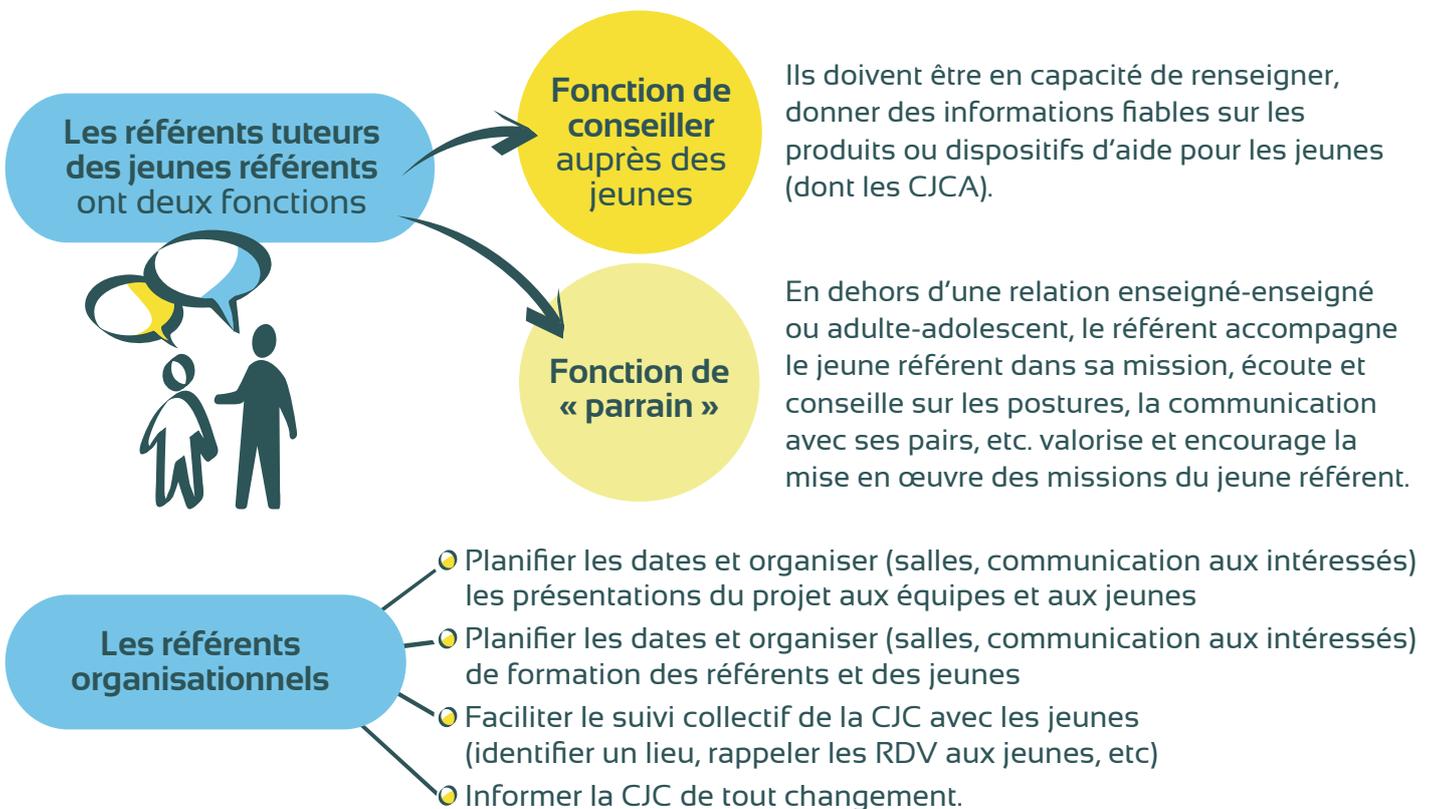


Les référents tuteurs et référents organisationnels : missions, investissement



1 - Les missions

On peut distinguer les référents tuteurs des référents organisationnels quand la taille ou l'organisation de la structure le nécessite. Selon le nombre de référents d'identifiés et la taille de la structure, il est possible d'avoir des référents qui assurent les deux missions.



2 - Organisation

Un référent est nommé pour chaque jeune référent comme son tuteur. Selon le nombre de référents, il est possible qu'il suive 2 à 3 (max) jeunes référents.

Comment nommer le référent de chaque jeune ?

- Il est possible de :
- Nommer en tant que référent le professionnel que le jeune connaît déjà (son professeur principal, son conseiller d'insertion, etc)
 - Nommer un référent à chaque jeune selon les affinités et/ou qualités attendues.
Ex : on demande aux jeunes d'identifier deux qualités souhaitées chez leur référent et de nommer le référent qui correspond le mieux à ces attentes.

Dans le cas où le nombre de référent serait trop faible par rapport au nombre de jeunes référents ou que leur capacité d'investissement serait trop limitée, la CJC devra alors revoir son investissement et son organisation pour suivre des jeunes référents (soit avant, pendant ou après sa consultation avancée) ou par des suivis à distance (téléphone par exemple).

3 - Investissement pour les référents tuteurs des jeunes référents

🕒 Temps de formation comprenant 6 séances de 2h et un temps de convivialité.

Si il est compliqué de réunir tous les référents sur les mêmes temps, la CJC devra envisager de programmer plusieurs temps de formation.

🕒 Suivi individualisé des jeunes référents : RDV tous les mois (le lieu et créneau du RDV sont laissés à l'appréciation du référent avec le jeune)

🕒 Réunion intermédiaire et bilan avec la CJC et les jeunes.

4 - Les outils

🕒 Charte des référents

🕒 Contenu de formation comprenant une synthèse des dispositifs d'aide, présentation des effets et risques des conduites addictives, etc

🕒 Fiche de suivi individualisée des jeunes référents

🕒 Groupe WhatsApp (administrateur : CJC) composé de tous les référents. Espace sur lequel les référents peuvent partager des questions, demander des conseils, etc. La CJC peut aussi rappeler les dates de formation, de rencontres, de bilan, etc. Espace visant à favoriser la cohésion de groupe.

5 - Recrutement des référents (tuteurs et organisationnels)

Selon la taille de la structure, les orientations prises avec la direction, il est possible de n'adresser la présentation du projet et envisager le recrutement de référents que pour certaines catégories de professionnels (ex : professeur principaux, assistant d'éducation, éducateurs PJJ en poste depuis plusieurs années, etc).

De la même façon, il est possible de ne proposer le recrutement de jeunes référents qu'à certaines catégories de jeunes (ex : élèves de classes de seconde, jeune du dispositif « engagement jeune », etc) ce qui aura aussi une incidence sur les professionnels possiblement mobilisables en tant que référents.

ÉTAPE 1

Présentation du projet « Jeune référent »

🎯 Objectifs

- 🕒 Informer toute l'équipe du projet, ses objectifs, le déroulement du projet
- 🕒 Présenter les missions des référents

Qui ?

La présentation doit être faite par la CJC et auprès de toute l'équipe quand bien même qu'une seule partie de l'équipe serait visée par le recrutement de référent. Cette présentation doit être introduite et/ou relayée et soutenue par la direction

Quand ? Après validation du projet par la direction

Comment ? En réunion (d'équipe) ou bien par une communication mail ou *via* un document / flyer explicatif.

ÉTAPE 2

Sélection des référents

🎯 Objectifs

- 🕒 Présenter plus en détails les missions du référent
- 🕒 Présenter le niveau d'investissement du référent
- 🕒 (Pré)-identifier des membres de l'équipe susceptibles de devenir référent

Qui ? La présentation doit être faite par la CJC. Cette présentation doit être introduite et soutenue par la direction

Quand ? Cette étape peut se faire en même temps que l'étape 1 ou bien dans un temps distinct, à fortiori si seule une partie de l'équipe n'est pas concernée par le recrutement

Comment ? En réunion. Proposer aux professionnels volontaires de s'inscrire en tant que référents auprès de la CJC par mail, téléphone ou à l'issue de la réunion.

Inter-étape :
recueil des candidatures volontaires

ÉTAPE 3

Validation des référents

🎯 Objectifs

- 🕒 Valider avec la direction les professionnels qui se sont portés volontaires pour être référents
- 🕒 Officialiser la nomination des référents auprès des membres de l'équipe

Qui ?

La CJC avec la direction

Quand ?

À la suite de l'étape 2

Comment ? Réunion ou temps d'échange ou mail avec la direction pour valider la liste des référents. Puis communication à l'équipe en réunion ou par mail de la liste des référents portés volontaires.